n° 56

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif, du premier messidor, l'an 4 de la République française une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif, au conseil des Cinq-cents.

Citoyens Législateurs,

Par un message du 15 floréal dernier, le Directoire vous a fait connoître toutes les mesures qu'il avoit prises jusqu'alors pour l'exécution des lois des 28 ventôse et 6 floréal, relatives aux mandats territoriaux et à la vente des domaines nationaux.

Il croit devoir aujourd'hui mettre sous vos yeux le

résultat connu de ces mesures, d'après les états décadaires adressés au ministre des finances, conformément à la dernière disposition de la seconde loi, *et parvenus jusqu'au 29 prairial inclusivement.*

Ce résultat est présenté par le tableau ci-joint, qui, pour cinquante-quatre départemens dont les états sont arrivés, offre quarante-cinq mille neuf cent trente-six soumissions appuyées de consignations, dont le montant est de 79,606,012 francs 17 centimes; plus, deux cent soixante-sept ventes, dont le prix collectif est de 2,233,501 livres 48 centimes, et sur lesquels des paiemens ont été faits jusqu'à concurrence de 896,127 liv. 95 centimes.

Les deux dernières sommes sont constantes; mais il n'en peut être ainsi de celle formant le total des consignations. Le tirage du sort autorise, d'un côté, des remboursemens; mais les soumissions, plus récemment reçues, apportent, d'autre part, des augmentations.

Il est pourtant essentiel que l'attention se fixe sur ce nombre de soumissions et sur la quotité des consignations qui les appuient; car l'indication des résultats d'une première impulsion satisfaisante donne la mesure des effets heureux et constans qu'on a droit d'attendre de la conclusion.

En effet, indépendamment des délits qui seront réprimés, le résultat ci-joint, déja satisfaisant, le seroit bien davantage sans les difficultés multipliées et inséparables des premiers momens d'une vaste opération. L'affluence des soumissionnaires, les concurrences entre eux, l'incertitude sur l'application des exceptions portées par les lois à certaines natures de propriété, sont autant d'obstacles qui se rencontrent dans le commencement, mais qui s'applanissent ou diminuent sensiblement chaque jour par la persévérance dans les bonnes vues et par les lumières nouvelles qui se répandent. Les mesures générales, adoptées par le ministre des finances, ses décisions partielles, l'activité de sa correspondance avec les soumissionnaires, et sur-tout avec les administrations départementales, enfin les efforts de ces administrations,

DEUXIÈME DIVISION
DES DOMAINES.

Exécution des lois des 28 ventôse et 6 floréal an 4.

MINISTERE DES FINANCES.

ÉTAT des relevés fournis par les Commissaires du Directoire exécutif près les administrations départementales ci-après, des soumissions pour acquisitions de domaines nationaux, conformément à la dernière disposition du quatrième §. de la Loi du 6 floréal, an 4, et arrivés dans les bureaux du Ministre des Finances au 29 prairial même année.

NOMS DES DÉPARTEMENS.	NOMBRE des soumissions	SOMMES consignées en valeurs non annullées.		NOMBRE des ventes consommées.	MONTANT du prix desdites ventes.		Sommes payées à compte ou pour solde, en valeurs annullées.		NOMBRE des déchéances encourues.	MONTANT du prix des ventes dont les acquéreurs sont déchus.		OBSERVATIONS.
		fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	
Ain (l').	996	1,[illegible]04,695	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 9 prairial. Le commissaire annonce, par sa lettre du 16, qu'il y aura des restitutions sur les sommes consignées.
Aisne (l').	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Le 21 prairial. Le président du département promet incessamment le résultat des opérations.
Allier (l').	592	6[illegible]6,011	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire n'a fait nulle mention des réductions en nombre et restitutions en sommes qui peuvent avoir eu lieu.
Alpes (les Hautes-)	»	»		»	»	»	»	»	»	»	»	
Alpes (les Basses-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Alpes-Maritimes (les)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Ardèche (l')	331	242,600	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10 prairial.
Ardennes (les)	1,005	1,616,952	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20 dudit.
Arriège (l')	236	213,175	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Aube (l')	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Aude (l')	302	454,672	»	2	31,950	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Aveyron (l')	581	358,383	33	5	11,098	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Il a été fait observation au commissaire sur les fractions des sommes consignées.
Bouches-du-Rhône (les)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Calvados (le)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Cantal (le)	427	8[illegible]5,250	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Charente (la)	457	534,305	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire, en indiquant les sommes restituées par le sort, n'a pas fait connoître le nombre des soumissionnaires exclus.
Charente-Inférieure (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Cher (le)	533	613,860	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Corrèze (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Côte-d'Or (la)	1,912	7,285,115	»	4	186,[illegible]59	»	94,300	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20. On a demandé au commissaire des éclaircissemens sur les 2,590,140 francs qui paroissent avoir été restitués.
Côtes-du-Nord (les)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Creuse (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Dordogne (la)	695	1,215,505	»	25	89,3[illegible]7	29	28,[illegible]00	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire observe que, dans le nombre des soumissions, se trouvent comprises celles rejetées par le sort.
Doubs (le)	559	1,142,100	»	2	2,[illegible]56	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire a annoncé qu'il y auroit des restitutions.
Drôme (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Eure (l')	378	758,950	»	41	196,372	55	74,180	10	»	»	»	Jusqu'au soir du 20.
Eure-et-Loir	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Finistère (le)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Gard (le)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Garonne (la Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Gers (le)	473	529,425	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Gironde (la)	685	2,207,110	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Annonce une restitution de plus de 38,000 francs.
Hérault (l')	1,542	3,864,420	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire annonce des restitutions sur les consignations.
Ille-et-Vilaine	382	813,715	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Indre (l')	829	1,172,725	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 14 prairial. On a demandé au commissaire si la restitution de 152,975 francs qu'il annonce dans ses observations avoir été faite, a été ou non prelevée sur la somme portée dans la seconde colonne de son état.
Indre-et-Loire	679	928,410	»	6	32,480	»	22,560	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Isère (l')	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Jura (le)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Landes (les)	1,354	1,810,066	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20. Il n'est pas fait mention de restitutions; on a écrit au commissaire à cet égard.
Loire (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Loire (la Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Loire-Inférieure (la)	144	533,725	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Loiret (le)	1,092	902,195	»	3	54,259	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire n'a point parlé de réduction en nombre ni de restitutions en sommes.
Loire-et-Cher	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Lot (le)	895	1,518,770	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Lot-et-Garonne	718	1,577,690	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire observe qu'il y a des soumissions sur les mêmes objets.
Lozère (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Maine-et-Loire	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Manche (la)	923	503,195	»	29	196,955	16	142,699	16	»	»	»	Jusqu'au soir du 20.
Marne (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Marne (la Haute-)	1,200	1,253,264	»	40	180,436	50	132,006	57	»	»	»	Jusqu'au soir du 20. Annonce des restitutions, sans expliquer si elles sont déduites ou non. Observations sur les fractions.
Mayenne (la)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Meurthe (la)	1,776	1,494,900	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire n'a pas fait connoître le nombre réduit des soumissions exclues.
Meuse (la)	9[illegible]3	910,072	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Mont-Blanc (le)	1,5[illegible]4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Le commissaire n'a pas indiqué le montant des consignations.
Mont-Terrible (le)	151	197,293	50	1	926	»	868	50	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Annonce plusieurs restitutions : il a été fait observation sur les fractions.
Morbihan (le)	35	99,825	»	6	32,316	»	8,900	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Moselle (la)	1,[illegible]31	2,188,812	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Nièvre (la)	185	348,725	»	1	2,286	»	2,286	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Nord (le)	3,331	8,7[illegible]7,200	»	14	419,376	26	94,331	35	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. A été fait observation sur les fractions.
Oise (l')	2,154	3,7[illegible]2,270	»	»	»	»	»	»	»	»	»	En caisse le soir du 20. Ne parle point des restitutions qui peuvent avoir lieu.
Orne (l')	371	681,855	»	31	204,665	»	33,585	57	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Observe qu'il a été rendu 4,800 francs, sans expliquer si la déduction en a été faite ou non sur l'état.
Pas-de-Calais (le)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Puy-de-Dôme (le)	487	1,016,383	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au 30 floréal. Ne fait aucune mention des restitutions qui peuvent avoir lieu.
Pyrénées (les Hautes-)	149	203,610	»	1	1,800	25	905	»	»	»	»	Jusqu'au 30 floréal. Annonce plusieurs soumissions sur mêmes objets; a été fait observation sur les fractions.
Pyrénées (les Basses)	565	6[illegible],704	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10 prairial.
Pyrénées-Orientales (les)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Certificats négatifs du commissaire.
Rhin (le Haut-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Rhin (le Bas-)	3,043	4,319,854	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Annonce des réductions en nombre et en sommes.
Rhône (le)	717	1,428,346	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Saone (la Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Saone-et-Loire	686	1,838,000	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. L'état du commissaire, pour la première décade de prairial, présentoit 17,650 francs dans la colonne des paiemens; il a été demandé pourquoi.
Sarthe (la)	939	585,000	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20.
Seine (la)	1,374	6,326,[illegible]97	69	28	454,288	»	248,313	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20. Annonce des réductions par le tirage au sort.
Seine-Inférieure (la)	125	354,046	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20. Annonce qu'il a été réduit sur le total des consignations 589,001 francs.
Seine-et-Marne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Seine-et-Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Sèvres (les Deux-)	804	711,750	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Somme (la)	1,053	3,464,975	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 20. D'après l'observation du commissaire, ce nombre de soumissions et le montant des sommes consignées sont dégagés des réductions et restitutions.
Tarn (le)	698	1,190,112	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Var (le)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Vaucluse	568	795,305	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Vendée (la)	216	428,850	»	4	47,240	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Annonce des réductions pour soumissions sur des objets inaliénables.
Vienne (la)	701	956,600	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au soir du 10.
Vienne (la Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Vosges (les)	694	662,413	»	21	60,5[illegible]9	47	12,572	70	»	»	»	Jusqu'au soir du 10. Il a été adressé des questions au commissaire sur les réductions en nombre et en sommes, et des observations sur les fractions.
Yonne (l')	1,145	832,800	65	» »	»	»	»	»	»	»	»	Jusqu'au 30 floréal. Annonce un tirage au sort entre les soumissionnaires.
Totaux au 29 prairial an 4.	45,936	79,606,012	17	267	2,233,501	48	896,127	95	»	»	»	

Certifié par le ministre des finances. Signé, D. V. RAMEL.



do
m
cu
le
siv
mi
qu
les
Co
ron
cha
son
pou
des
des
D
spéc
22 p
rect
qui
tion
à en
cond
le 16

Po

Le
c
v

A

dont le zèle secondera sans doute celui du gouvernement, tous ces moyens réunis vaincront toutes les difficultés, écarteront toutes entraves, et mettront sans doute le Directoire à portée d'offrir incessamment et successivement au conseil les résultats les plus faits pour affermir le crédit public, et qui achèveront la conviction que doivent, à la vue de ceux ci-joints, éprouver déja les porteurs de mandats. La volonté bien prononcée du Corps législatif, l'intention constante du Directoire, auront leurs effets; l'habitude autant que la possibilité d'échanger par une voie prompte et sûre ces mandats qui sont le titre contre les biens nationaux qui sont le gage, pourront donner des regrets à ceux qui ont osé semer des doutes sur la pleine et entière exécution des lois des 28 ventôse et 6 floréal.

Dans le nombre des mesures adoptées, il en est de spéciales pour la prompte et sûre exécution de la loi du 22 prairial, additionnelle aux deux précitées. Le Directoire ne négligera rien pour satisfaire à l'obligation qui lui est imposée par la première partie des dispositions de l'article 9 de cette nouvelle loi, et qui consiste à en activer l'exécution; il remplira le vœu de la seconde, en instruisant le Corps législatif, le premier et le 16 de chaque mois, de la situation des ventes.

Signé, CARNOT, *président*.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général. Signé, LAGARDE.

Pour copie conforme,

Les représentans du peuple secrétaires du conseil des Cinq-cents, J. V. DUMOLARD, PHILIPPE-DELLEVILLE, LECLERC (de Loir-et Cher), SOULIGNAC.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor, an 4.